MyNotary Académie

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné **Sacha BOYER**, Responsable du centre de formation, atteste que :

Les compétences acquises grâce à des contrôles réalisés lors de ce cursus de formation ont permis la délivrance d'une attestation de formation éligible « Loi ALUR » et rendue obligatoire par le décret N°- 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier paru au journal officiel sous le N° 0044 du 21 février 2016

Stagiaire : Nicolas David

ID de certificat : 6658370617ef7fd964096084

À suivi l'action de formation intitulée
«La lutte contre la discrimination dans l'accès au logement»
qui s'est déroulée le **30 May 2024** pour une durée de **2H00.**

Plan de formation :

Partie I : Comprendre ce qu'est la discrimination

I. Définition
II. Mise en oeuvre de la discrimination

Partie 2 : La lutte contre la discrimination dans l'accès au logement

I. Depuis quand ?
II. Les différents acteurs de la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement
III. Le constat de la discrimination dans l'accès au logement
IV. Les bonnes pratiques pour lutter contre les discriminations dans l'accès au logement

Partie 3 : Examen final

Examen final
Délivrance de l'attestation de formation si réussite à l'examen

Fait à Lyon, le **30 May 2024**

N°Siret 815 288 717 00078 ; Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692329169 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
49 rue du Président Edouard Herriot - Lyon 69002 (Lyon 2ème)

Les objectifs de la formation

1. Comprendre ce qu'est la discrimination dans le cadre du logement

Définir les notions clés de discrimination directe et indirecte, et identifier les mécanismes à l'oeuvre dans les pratiques immobilières.

2. Connaître les fondements juridiques et l'origine de la lutte contre la discrimination

Appréhender le cadre légal et les politiques publiques visant à garantir l'égalité d'accès au logement pour tous.

3. Identifier les acteurs impliqués dans la lutte contre les discriminations

Distinguer les rôles des professionnels de l'immobilier, des associations, des institutions, ainsi que les catégories de personnes concernées.

4. Reconnaître les pratiques discriminatoires dans l'accès au logement

Analyser des cas concrets issus de testing ou d'enquêtes de terrain, et comprendre les conséquences juridiques des discriminations.

5. Adopter des bonnes pratiques pour prévenir toute forme de discrimination

Mettre en place des actions concrètes : formation des équipes, dispositifs internes de vigilance, auto-évaluation des pratiques professionnelles.

6. Se conformer aux obligations légales et éviter les sanctions

Connaître les risques encourus en cas de discrimination avérée, tant pour l'entreprise que pour les professionnels concernés.

SaS LaJurisTech
49 rue du Pdt Edouard Herriot
69002 LYON
compta@mynotary.fr
SIREN 815 288 717

